



Bulletin d'Inscription

Ce bulletin est également mis en ligne sur le site : www.droit-et-commerce.org

Colloque des 24 et 25 mars 2023

à retourner impérativement avant le jeudi 10 mars 2023 à :

Isabelle AUBARD – 74, avenue du Docteur Arnold Netter – 75012 PARIS

isabelle.aubard@droit-et-commerce.org - Tel: 01 46 28 38 37 – Fax: 09 51 74 02 77

accompagné du règlement

Merci de remplir ces lignes intégralement, elles serviront à renseigner la liste des participants

Nom : Prénom :

Profession/Titre :

Si avocat : êtes-vous inscrit au barreau de Paris : OUI si oui n° CNBF à renseigner obligatoirement :

ou au barreau de :

Société :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Portable :

Email :

participera au colloque des 24 et 25 mars 2023

et sera accompagné(e) de :

Nom : Prénom :

Lignes ci-dessous à remplir si la seconde personne partageant la chambre participe aux travaux

Profession/Titre :

Si avocat : êtes-vous inscrit au barreau de Paris : OUI si oui n° CNBF à renseigner obligatoirement :

ou au barreau de :

Société :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Portable :

Email :

Si vous choisissez une inscription au séminaire avec hébergement (en chambre double) à l'hôtel du

congrès : Dans le cas où la personne partageant la chambre participe aux travaux, un supplément de 180€ est à rajouter aux tarifs indiqués au verso

Accompagnant participera aux travaux OUI NON

selon les modalités suivantes (voir au verso)

Utilisera (ont) le car entre la gare de Deauville et l'hôtel Royal

à l'arrivée à Deauville du train de Paris le vendredi 24 mars à 9h47 (*) (Départ de Paris gare Saint-Lazare à 7h27)

au départ de l'hôtel Royal pour la gare de Deauville le samedi 25 mars pour le train de 18h17(*) (Arrivée à la gare Paris Saint-Lazare à 21h13). Si ce train permettant d'assister aux travaux du samedi après-midi n'est pas proposé par la SNCF, le car vous mènera jusqu'à la gare de Rouen pour un train adapté

(*) Horaires non encore communiqués par la SNCF lors de l'édition de ce document et susceptibles d'être modifiés d'ici la date du colloque.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EFB, ce colloque est validé au titre de la formation professionnelle des avocats. Il est également susceptible d'être éligible à l'obligation de formation continue des experts comptables. Une attestation de présence sera remise sur place, à titre justificatif. Pour les avocats inscrits au barreau de Paris, l'enregistrement de votre présence sera directement adressé par nos soins à l'Ordre dans la mesure où votre n° de CNBF est correctement renseigné.

L'INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE SI ELLE N'EST PAS ACCOMPAGNÉE DE SON RÈGLEMENT À L'ORDRE DE EURL DROIT ET COMMERCE

Les prix figurant sous la colonne « **Tarif préférentiel** » s'appliquent uniquement aux membres de l'association Droit et Commerce ainsi qu'à leur conjoint.

Séminaire seul sans hébergement ni repas
(prix **TTC** par personne)

	tarif normal	tarif préférentiel	(*) étudiant ou professionnel de moins de 5 ans de Barreau
Vendredi après-midi et samedi	<input type="checkbox"/> 330€	<input type="checkbox"/> 300€	<input type="checkbox"/> 230€
Vendredi après-midi et samedi + cocktail du vendredi soir	<input type="checkbox"/> 365€	<input type="checkbox"/> 330€	<input type="checkbox"/> 260€

Séminaire sans hébergement avec repas
(prix **TTC** par personne)

	tarif normal	tarif préférentiel	(*) étudiant ou avocat moins de 5 ans de Barreau
Séminaire + le déjeuner et dîner du vendredi et déjeuner samedi	<input type="checkbox"/> 565€	<input type="checkbox"/> 515€	<input type="checkbox"/> 455€
Séminaire + dîner du vendredi et déjeuner samedi	<input type="checkbox"/> 505€	<input type="checkbox"/> 460€	<input type="checkbox"/> 405€
Séminaire + déjeuner du vendredi et déjeuner samedi	<input type="checkbox"/> 450€	<input type="checkbox"/> 410€	<input type="checkbox"/> 360€
Séminaire + déjeuner samedi	<input type="checkbox"/> 395€	<input type="checkbox"/> 360€	<input type="checkbox"/> 315€

(*) **Un tarif « spécial »**, pour le séminaire sans hébergement à l'hôtel Royal, est accordé aux étudiants ainsi qu'aux jeunes avocats de moins de 5 ans de barreau, sur envoi d'un justificatif accompagnant l'inscription.

Séminaire avec hébergement à l'hôtel du congrès : l'hôtel Royal (prix **TTC)**

	TARIF NORMAL - TTC		TARIF PRÉFÉRENTIEL TTC	
	Chambre 1 personne	2 personnes Chambre double	Chambre 1 personne	2 personnes Chambre double
Du vendredi matin au samedi après-midi (Déjeuner et dîner du vendredi et déjeuner du samedi inclus)	<input type="checkbox"/> 815€	<input type="checkbox"/> 1 220€	<input type="checkbox"/> 740€	<input type="checkbox"/> 1 110€
Du vendredi après-midi au samedi (dîner du vendredi et déjeuner samedi inclus)	<input type="checkbox"/> 765€	<input type="checkbox"/> 1 100€	<input type="checkbox"/> 695€	<input type="checkbox"/> 1 000€
Du vendredi soir <u>après dîner</u> au samedi (déjeuner samedi inclus)	<input type="checkbox"/> 650€	<input type="checkbox"/> 870€	<input type="checkbox"/> 590€	<input type="checkbox"/> 790€

Nuit supplémentaire jeudi à vendredi Taxe de séjour et petit déjeuner inclus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 245€	<input type="checkbox"/> 285€
Nuit supplémentaire samedi à dimanche Taxe de séjour et petit déjeuner inclus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 245€	<input type="checkbox"/> 285€

Supplément chambre vue mer 80€ par nuit : soit €

Le nombre de ces chambres étant limité, elles seront affectées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Ci-joint le montant de la (des) participation(s).

Séminaire : €
 + supplément (180€) si l'accompagnant participe aux travaux du séminaire €
 + supplément chambre vue mer ou vue partiel mer (80€ par nuit) €
Soit total de = €

Si règlement par chèque : **Banque** : **Numéro du chèque** :

Si règlement par virement : **Nom de l'émetteur et date** :

Merci d'établir votre règlement à l'ordre de l'EURL DROIT et COMMERCE

Pour un règlement par virement : merci d'en informer Mme Aubard qui vous adressera un RIB (*)

(*) Attention, les coordonnées bancaires de l'EURL Droit & Commerce ne sont pas les mêmes que celles de l'association

Une facture acquittée (faisant ressortir la T.V.A.) vous sera adressée après réception de votre règlement

Si l'adresse de facturation est différente :

Société :
 Adresse :
 Tel/Fax :

Date :

Signature :

NB : Toute inscription annulée dans les 6 jours précédant le début de la manifestation ne sera pas remboursée. Pour toute annulation, des frais d'annulation seront prélevés.